

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

30

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 22 mars 2021



MAIRIE DE DIJON

**Président** : M. François REBSAMEN

**Secrétaire** : Mme Mélanie BALSON

**Membres présents** : Mme Nathalie KOENDERS - M. François DESEILLE - Mme Christine MARTIN - M. Pierre PRIBETICH - Mme Sladana ZIVKOVIC - M. Hamid EL HASSOUNI - Mme Claire TOMASELLI - M. Antoine HOAREAU - Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM - M. Franck LEHENOFF - Mme Dominique MARTIN-GENDRE - M. Christophe BERTHIER - Mme Nadjoua BELHADEF - M. Marien LOVICHY - Mme Kildine BATAILLE - M. Benoît BORDAT - Mme Delphine BLAYA - M. Christophe AVENA - Mme Lydie PFANDER-MENY - M. Joël MEKHANTAR - Mme Océane CHARRET-GODARD - Mme Marie-Odile CHOLLET - Mme Laurence FAVIER - M. Denis HAMEAU - M. Jean-Patrick MASSON - M. Georges MEZUI - M. Massar N'DIAYE - Mme Françoise TENENBAUM - M. Vincent TESTORI - Mme Stéphanie VACHEROT - M. Jean-François COURGEY - Mme Danielle JUBAN - Mme Catherine DU TERTRE - M. Philippe LEMANCEAU - Mme Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN - M. David HAEGY - Mme Nora EL MESDADI - Mme Ludmila MONTEIRO - Mme Laurence GERBET - M. Emmanuel BICHOT - Mme Céline RENAUD - Mme Caroline JACQUEMARD - M. Bruno DAVID - Mme Claire VUILLEMIN - M. Axel SIBERT - Mme Catherine HERVIEU - M. Patrice CHÂTEAU - Mme Stéphanie MODDE - Mme Karine HUON-SAVINA - M. Fabien ROBERT - M. Olivier MULLER - M. Henri-Bénigne DE VREGILLE

**Membres excusés** : M. Jean-Paul DURAND (pouvoir Mme BELHADEF) - M. Bassir AMIRI (pouvoir Mme KOENDERS) - M. Jean-Philippe MOREL (pouvoir M. LEMANCEAU) - M. Stéphane CHEVALIER (pouvoir Mme RENAUD) - M. Laurent BOURGUIGNAT (pouvoir M. DE VREGILLE)

### OBJET DE LA DELIBERATION

#### Etablissements culturels - Convention de partenariat à conclure entre la Ville et la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon

M. N'Diaye, au nom de la commission de la culture, de l'animation et de l'attractivité, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Maison des Sciences de l'Homme (MSH) de Dijon est un centre de recherche à caractère fédératif placé sous la responsabilité conjointe de l'Université de Bourgogne et du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS). Il a notamment pour mission d'organiser le regroupement, la coordination, l'impulsion et la promotion des activités de recherche en sciences humaines et sociales, en soutenant notamment des programmes transdisciplinaires autour d'axes thématiques.

Afin de créer des passerelles entre les fonds documentaires et patrimoniaux des établissements culturels de la Ville et ceux de la MSH et, de manière plus générale, de faciliter l'accès à ces collections à des fins d'études et de recherche universitaire, la formalisation des coopérations, jusque là ponctuelles, entre cet acteur majeur du domaine scientifique et la Ville doit être envisagée.

La MSH peut en outre apporter son expertise scientifique dans le cadre des expositions proposées par les établissements culturels et dispose d'équipements permettant de numériser des documents de grande taille ce que ces établissements ne sont pas en mesure d'effectuer et, *in fine* de valoriser auprès d'un large public.

Il est donc proposé la conclusion d'une convention entre la Ville et la MSH de Dijon afin de fixer le cadre général de ce partenariat sur les cinq prochaines années. Chaque projet de partenariat dans le cadre d'un événement particulier (exposition, publication, journée d'étude...) fera ensuite l'objet d'une convention spécifique précisant notamment la répartition des moyens humains et financiers dédiés par chaque partie.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - approuver le projet de convention, à conclure entre la Ville et la MSH de Dijon, annexé au rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;

2 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**